



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 14 février 2018

sous la Présidence de Madame Lena Lio

Motion « Pully 2.0 - Pour un guichet virtuel » déposée par MM. Robin CARNELLO (Alliance du Centre - Union Pulliérane Vaud Libre), Dimitri SIMOS (Les Verts) et Alexandre MEYLAN (Parti Libéral-Radical)

Le Conseil communal de Pully

- vu la motion « Pully 2.0 - Pour un guichet virtuel » déposée par MM. Robin CARNELLO (Alliance du Centre - Union Pulliérane Vaud Libre), Dimitri SIMOS (Les Verts) et Alexandre MEYLAN (Parti Libéral-Radical),
- vu la transformation de la motion en postulat par leurs auteurs,
- vu leur demande de prise en considération immédiate du postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport,

décide

1. d'accepter le postulat « Pully 2.0 - Pour un guichet virtuel » déposé par MM. Robin CARNELLO (Alliance du Centre - Union Pulliérane Vaud Libre), Dimitri SIMOS (Les Verts) et Alexandre MEYLAN (Parti Libéral-Radical),
2. de le prendre en considération immédiatement et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Lena LIO



Le secrétaire



Bernard MONTAVON

Pully, le 17 février 2018